

COMPTE RENDU SUCCINCT

Présents :

Conseil Départemental de la Drôme :

Mme DESCAMPS Direction Education, Sport, Jeunesse

SNPDEN UNSA:

Agnès OLMOS, principale du collège EUROPA (Montélimar), secrétaire départementale du SNPDEN UNSA

Agnès BOSCH-ROBERT, principale adjointe cité scolaire E.LOUBET (Valence)

Dominique BETTING, principal du collège A. MALRAUX (Romans)

Ordre du jour : Point sur la rentrée 2018

- Sécurité des Etablissements
- Projets libres
- Sectorisation des Collèges
- Contrat d'objectifs
- Organisation DSI

1. Sécurité des établissements:

La délégation du SNPDEN précise que chaque établissement sous l'autorité du Chef d'établissement, est tenu de prévoir régulièrement des exercices à destination de tout le personnel et de tous les élèves :

- ❶ Alerte Incendie
- ❷ Alerte Intrusion-Attentat
- ❸ Alerte risques majeurs (produits chimiques, risques nucléaires)

La délégation Drôme du SNPDEN se félicite de l'installation d'un Kit-sonnerie dans tous les établissements. Nos propositions réitérées lors de chaque rencontre avec le Conseil Départemental ont porté leurs fruits.

Notre délégation demande au Conseil Départemental d'être le garant d'un équipement performant dans tous les collèges quelle que soit la configuration actuelle en termes de locaux et d'espace.

Nécessité d'aider certains collèges pour un confinement étanche des locaux ou de certains locaux dans le cadre du risque majeur : s'assurer que l'air vicié ne pénètre pas et permettre ainsi aux élèves et le personnel d'attendre les consignes de la Préfecture.

2. Projets libres

Une enquête de rentrée a été menée par le SNPDEN UNSA, sur les dotations des projets libres, les évolutions de subventions par rapport à l'année N-1 sont variables suivant les EPLE, sans pour autant connaître les critères de choix du Département.

La délégation du SNPDEN UNSA demande une lisibilité sur ces évolutions par établissement.

- Mme DESCAMPS s'engage à nous transmettre le tableau correspondant, elle nous confirme une enveloppe globale identique à celle de l'année dernière : 326 000 euros.

Quels sont les critères retenus ? ces critères peuvent-ils être inscrits dans l'appel à projets ?

- Une réflexion sera menée au niveau du Département pour donner aux établissements plus de lisibilité.

Quand les notifications seront-elles envoyées dans les établissements ?

- La commission a eu lieu le 15 octobre. Les notifications seront envoyées à partir du 22 octobre.

3. Sectorisation des collègues :

Le SNPDEN UNSA renouvelle sa demande concernant la possibilité d'obtenir les retours des études de sectorisation des collèges en cours sur Valence, les informations n'ont pas été transmises. (cf compte rendu réunion de déc 17).

- La priorité a été donnée à Suze La Rousse
- Une restitution est prévue mi-novembre pour la vallée de la Drôme, Sud Drôme et Baronnies
- Un complément d'étude sur Valence a été demandé par rapport à la baisse d'effectif annoncée par le DASEN, une restitution est prévue en fin d'année.
- Les chefs d'établissements seront associés à la présentation des données collectées et des scénarios en début d'année 2019.

4. Contrat d'objectifs tripartite

La délégation du SNPDEN rappelle que les contrats d'objectifs tripartites reflètent la politique de l'établissement élaborée en Conseil pédagogique et approuvée par le Conseil d'Administration.

Pour mener à bien les objectifs visés dans chaque établissement, le Conseil départemental de la Drôme s'engage à accompagner tous les collègues.

5. Organisation DSI

Le SNPDEN UNSA s'interroge sur la disponibilité des équipes DSI et leur délai d'intervention sur tout le territoire de la Drôme avec la reprise du réseau administratif des collègues.

Une délocalisation Nord/sud est-elle envisagée pour les collègues les plus excentrés de Valence ?

- A ce jour, une territorialisation n'est pas envisagée par rapport aux coûts supplémentaires
- Une analyse est en cours sur la charge de la maintenance du réseau pédagogique (actuellement le service est composé de 5 ETP, 4ETP en pratique)
- Sur le réseau administratif les moyens RH prévus sur 2019 sont de 2 ETP